

Agen 2030 – Quelle place pour le citoyen agenais en 2030 ? **Compte rendu – 26 septembre 2018**

Table ronde n°3 : Atelier Participation citoyenne, quelle articulation entre démocratie participative et démocratie représentative ?

Dans le cadre de cet atelier, les participants étaient amenés à débattre sur plusieurs questionnements : Quelle cohabitation entre démocratie représentative et démocratie participative ? Quel rôle de la société civile dans la gouvernance de la ville ? Quelles formes de participations citoyennes développer ? Quelles instances citoyennes développer/encourager/réinventer ?

Table ronde animée par :

- **Karine OUDOT**, ancienne présidente du conseil de développement durable de l'agglomération bordelaise et spécialiste des enjeux de démocratie participative a animé les échanges et les débats sur cette thématique.
- **Gérald DUMAS**, chef de projet chez NEORAMA

Le parti pris méthodologique est de partir du ressenti, du vécu, et de l'imaginaire de chacun sur le sujet. A partir d'un post-it et en quelques mots il s'agit d'exprimer ce que vous évoque la thématique. Pourquoi cet atelier ? Sur quoi voulez-vous échanger ? Que projetez-vous pour Agen en 2030 sur ce sujet ?

Intervention de Karine Oudot

A travers cet exercice, Karine Oudot a mis en avant le fait que le sujet revêt plusieurs sous-sujets très différents. A travers le sujet posé, beaucoup de thématiques et de questionnement émergent :

Quels types de publics ? Quelle échelle ? Comment on amène tous les citoyens dans les dispositifs participatifs ? Est-ce que seuls les gens qui se sentent autorisés et qui se sentent légitimes participent ? Le numérique est-il un accélérateur ? On parle de la démocratie du clic, est-ce une forme de démocratie participative ? Peut-être pas car on est dans la décision, et pas dans l'ensemble du processus. Comment associer un maximum de gens de nature et profils différents ?

C'est un frein compliqué à lever. Des outils tel que le tirage au sort par exemple permettent d'amener des citoyens à se positionner sur une thématique. Quelle base de données pour le tirage au sort ?

Il faut également inculquer ces **réflexes de démocratie participative chez les jeunes** par l'éducation populaire et aussi par l'école, qui aujourd'hui est pensée sur un mode très magistral.

A toutes les échelles, on voit apparaître, selon Karine Oudot, des communes où une part du budget est consacré à ces démarches participatives orientées vers les citoyens. Il faut créer des espaces de dialogue où l'on peut ne pas être d'accord. Mais il faut entendre tous les points de vue. En créant cette **intelligence collective**, il s'agit de nourrir des projets. Cela peut être fertile pour faire émerger une troisième voie.

Comment devient-on un citoyen partie prenante de sa ville ?

Il apparaît nécessaire de démystifier le sujet. Des publics sont exclus pour des questions logistiques ou matérielles. Il faut pouvoir se le permettre, ce qui implique de pouvoir se libérer pour consacrer du

temps au bien commun. Créer les bonnes conditions est un facteur important. Il faut développer cette appétence, c'est le socle de ces démarches.

Constats dressés par les participants

- **La place du numérique**

Le **numérique** peut être un moyen de faire participer les jeunes qu'il est parfois compliqué de faire venir uniquement en présentiel. Durant le conseil municipal d'Agen tout le monde tweet. Cela génère des échanges qui sont intéressants. Il existe une page Facebook « Tu sais que tu vis à Agen quand... ». C'est intéressant car l'approche est dans la recherche de solution plutôt que dans la critique. Il y a aussi une **dimension servicielle**. Des personnes qui s'entraident. Il y a déjà 11 000 personnes. Cela peut être complémentaire de la politique de quartiers. Plus globalement, l'idée d'une plateforme numérique correspond plus à une façon d'amener les gens à s'intéresser que d'aller chercher un supplément de légitimité.

La légitimité philosophique c'est : « plus c'est collaboratif et plus c'est puissant ». Le niveau un de la démocratie participative c'est l'accès à l'information et l'outil numérique peut faciliter cela. Mais ce n'est pas toujours facile d'accès en termes de niveau d'expertise. Il faut prendre le temps d'informer pour réunir les conditions d'un débat éclairé. Il faut également regarder le numérique dans sa complémentarité, et aussi savoir faire le tri dans tout ce que l'on peut trouver sur ces plateformes.

- **Susciter l'envie de participer**

Il faut toujours **donner envie**. Il peut parfois y avoir une défiance vis-à-vis d'une décision prise en conseil municipal en décalage avec le vécu de certains citoyens. Il est important d'aborder les questions dans leur **globalité**. Il faut réellement redonner du plaisir aux gens de participer à cette notion de bien commun. Il y a du plaisir à discuter ensemble et avoir le sentiment d'avoir contribué. C'est aussi un **facteur de socialisation**. C'est un côté positif important et que l'on ne soupçonne pas toujours.

« Après un premier mandat de 5ans (dans un Conseil de quartier), je retire énormément de positif d'être devenu acteur de mon quartier au quotidien »

- **Fonctionnement et composition des Conseils de développement**

Depuis la loi NOTRe, les **conseils de développement sont obligatoires** pour les communes de plus de 20000 habitants. Mais la loi ne fige pas le cadre des conseils de développement. Ils peuvent s'autosaisir ou être saisis par les élus sur des thématiques : c'est un double fonctionnement. L'intérêt c'est l'articulation avec les élus. La question c'est aussi celle des moyens alloués aux conseils de développement.

« Sans budget on ne fait rien, il faut à minima un lieu à disposition pour que les gens se réunissent ».

Il peut y avoir un agent facilitateur. Certains conseils de développement sont en **autogestion**. La question des moyens est assez fondamentale. Quelle ambition souhaite-t-on donner à ce conseil ?

Sur la composition du conseil de développement, pas de règle non plus, mais il ne peut pas y avoir d'élus communautaires membre de conseils de développement.

Exemple – le conseil de développement de la métropole bordelaise

A Bordeaux, la présidente désignée par la communauté d'agglomération a composé le conseil. Une instance d'environ 100 personnes. Un travail a été réalisé autour de la parité du Conseil de développement. « Nous avons aussi cherché à travailler sur les différentes générations avec une moyenne d'âge à 35 ans. Nous sommes allés chercher des étudiants. Les membres le sont pour 3 ans, renouvelables une fois. Nous avons demandé à l'ensemble des 28 communes de désigner un citoyen de leur commune. Le mode était au libre arbitre des Maires ».

Concernant l'ordre du jour des conseils, **pour les auto-saisines les sujets sont libres et émanent de discussions en plénière**. « Par exemple mode de vie et environnement a été choisi à l'unanimité de l'assemblée. Ensuite sur les auto-saisines, il faut que des élus veuillent travailler sur tel ou tel sujet, avec un rythme de réunion plus ou moins soutenu ». Certains conseils de développement ont recours à **des experts pour se forger une culture sur un sujet**. Le Conseil de développement permet d'ouvrir le champ des thématiques. Il y a aussi fertilisation des sujets entre eux puisqu'on part de la pratique citoyenne. Les groupes peuvent se constituer en fonction des sujets abordés.

- **Le rôle des conseils de quartier**

Cette forme de démocratie locale est importante mais ne se suffit pas à elle-même. Certains Conseils de quartiers ont un budget sur lequel ils sont co-décisionnaires avec le conseil municipal. Mais c'est difficile d'avoir l'avis de tout le monde, et donner un budget aux Conseils de quartier ne se substitue pas à une vision plus globale de l'utilisation du budget de la Ville.

Quand il s'agit de décider de passer une rue à sens unique il est possible de faire du boitage, mais pour des projets plus structurants le numérique peut être un outil utile, en étant constructif. Pour certains, il peut aussi être gênant que quelques personnes décident de refaire le trottoir de leur rue ou de changer les horaires de passage de la navette, parfois dans leur intérêt plutôt que celui du quartier. Mais en réalité ce n'est pas tant la question du nombre que celle de la façon. Le processus de la prise de décision co-construite lui donne une force qui peut emporter le nombre. Dans ces conseils, il y a une démarche de **culture de la démocratie**.

- **Autres outils ?**

Il existe également **les budgets participatifs** qui se développent de plus en plus pour financer des projets. Cette forme est très **impliquante dans la transformation** du cadre de vie. Quel moyen et quel crédit de ce type de contribution ?

Il existe aussi des **Conseils des sages, des Conseils des jeunes**, mais il peut y avoir des réticences légitimes à canaliser les générations dans un seul espace. La fertilisation croisée est importante. Cependant, dans les Conseils de quartier par exemple, les réunions ont souvent lieu le soir et cela peut être difficile de réunir toutes les strates de la population, dans la durée. Avec les jeunes, il peut être parfois être plus productif d'organiser un évènement ponctuel que de les investir dans un Conseil de quartiers. Il y a également un enjeu de renouvellement et de la dynamique dans durée.

Pistes de réflexion

- Il faut **donner envie** et les participations numériques peuvent être utiles mais pas exclusives avec la limite que cela ne crée par la condition de l'échange que l'on peut avoir en présentiel.

- Les services techniques de la Mairie d'Agen pourraient aller voir régulièrement la **page Facebook** « tu sais que tu vies à Agen quand... » pour apporter des réponses à certaines interrogations des habitants, notamment pour faciliter l'accueil des nouveaux arrivants à Agen. Mais le politique n'a pas forcément à entrer sur cette page.
- Organiser des **ateliers déambulatoires** avec les citoyens pour voir l'utilisation de l'espace public et mieux adapter les aménagements urbains. Cela peut influencer et modifier les projets pour les rendre plus proches des besoins.
- **Articuler le Conseil de développement avec le travail des élus** afin de nourrir les échanges. Envisager des élus médiateurs pour rendre compte des travaux et échanger, voir des techniciens de l'agglomération qui viennent témoigner : cela amplifie les travaux et pour l'élu cela permet de mieux comprendre les problématiques.